

ANNÉE 1824.

MERCREDI 28 juillet.

Mathieu Vaensbergk.

EXTÉRIEUR.

MEXIQUE.

Mexico, le 22 mai. — Le général Bravo, le régénérateur du Mexique, est parti avec 7,000 hommes d'excellentes troupes pour Guadalajara. Le capitaine général de cette province est Quintanar, homme à principes monarchiques, et l'un des derniers qui ait abandonné la cause royaliste pour celle de l'indépendance. Bravo se rendra directement sur la côte pour faire échouer toute tentative d'Iturbide. Tampico, Alvarado et la Vera-Cruz, les seuls points où l'ex-empereur puisse débarquer, sont gardés par des troupes d'une fidélité à toute épreuve. Durant l'absence de Bravo, les affaires de l'état sont dirigées par M. Alaman, homme d'honneur et de caractère, et ennemi prononcé d'Iturbide.

RUSSIE.

Petersbourg, le 9 juillet. — L'empereur a adressé à M. le conseiller d'état Borel, son chargé d'affaires à la cour de Lisbonne, le rescrit ci-dessous :

Nous, par la grâce de Dieu, Alexandre Ier., empereur.

« Les services distingués que vous avez rendus à la monarchie portugaise, pendant les derniers troubles qui ont eu lieu à Lisbonne, votre coopération aux efforts heureux par lesquels le corps diplomatique résidant dans cette capitale, s'est signalé dans la vue de rétablir l'autorité légitime de S. M. T. F., et d'écarter les périls qui la menaçaient; et en général, la conduite digne d'éloge et parfaitement analogue à notre volonté et à nos intentions que vous avez suivie dans cette circonstance, ont mérité de fixer sur vous notre attention particulière. Pour reconnaître vos services et vous témoigner publiquement notre bienveillance, nous vous créons chevalier de l'ordre de St.-Wladimir de la 2e. classe, en vous ordonnant de vous revêtir des insignes de cet ordre et de les porter selon les statuts.

ESPAGNE.

Madrid, le 13 juillet. — LL. MM. sont arrivées aux bains de Sacedon. Durant le séjour du roi à Cuenca, le chapitre de la cathédrale lui a offert deux millions de réaux en or (environ 500,000 fr.) Pendant l'absence de S. M., l'infant don Carlos préside le conseil des ministres.

Le gouvernement a reçu un courrier du cabinet de Lisbonne. Rien ne transpire sur le contenu de ses dépêches. D'après ce courrier, Lisbonne était dans un parfait état de tranquillité; et ce qui paraissait occuper le plus l'attention du gouvernement, c'était le départ de S. M. la reine du couvent de la *Es-trella*, où elle est maintenant, pour un point hors du royaume. Il paraît que les intentions de S. M. T. F. sont que son auguste épouse se rende à Rome. La reine désirerait fixer sa résidence auprès du roi d'Espagne, dont elle est proche parente.

Des changemens vont, dit-on, avoir lieu dans les garnisons des places fortes. On prétend que Cadix sera occupé par une garnison composée moitié de troupes françaises et moitié de troupes espagnoles.

Nous attendons ici d'un moment à l'autre la garnison française de Carthagène, qui a été remplacée par 300 hommes de troupes espagnoles. Elle va prendre des cantonnemens de l'autre côté de l'Ebre.

— Le gouvernement a reçu hier à deux heures de l'après-midi un exprès des autorités de Talavera de la Reyna avec la fâcheuse nouvelle de la manifestation d'une maladie contagieuse dans un village du ressort de cette ville.

— Si l'on en croit les lettres de Soria, le curé Mérino aurait augmenté de son chef la milice royaliste des arrondissemens de Roa et de Los Pinares, imposant les vins et les eaux-de-vie pour fournir à l'habillement des hommes nouvellement enrôlés dans la milice, avec cette espèce de contribution indirecte.

ALLEMAGNE.

Augsbourg, le 18 juillet. — Tout ce qui a été dit sur l'envoi d'une escadre russe dans le port de Cadix se trouve réfuté dans des lettres particulières de Petersbourg. Cependant, nous sommes instruits qu'une frégate qui est à l'ancre à Copenhague, doit cingler de ce port pour aller à Brest, et se rendre de là à Gibraltar. Il est vrai que la présence de ce seul bâtiment russe dans la Méditerranée ne peut être un sujet de crainte pour l'Angleterre, si jalouse de l'empire qu'elle exerce sur cette mer.

L'espoir du cabinet de Petersbourg, que la Porte consentirait enfin, conformément au traité de Bucharest, à faire évacuer la Moldavie et la Valachie par ses troupes, s'est trouvé encore une fois déçu par suite de dépêches de Constantinople, venues par la voie d'Odessa. Il y a eu à ce sujet un conseil extraordinaire des ministres chez le comte de Nesselrode, à la suite duquel des courriers ont été expédiés tant à Vienne qu'à Londres.

Francfort, le 23 juillet. — Le jour des noces de M. Rotchild de Paris, cette famille a fait remettre aux autorités de notre ville 5,000 fl. (10714 fr.) pour être distribués aux pauvres chrétiens, habitans de Francfort. La jeune mariée a reçu de son père une dot de 3 millions de francs, ce qui n'est pas exorbitant, si l'on considère que, selon l'usage reçu chez les Israélites, les filles mariées n'ont plus aucun droit à la succession paternelle. Son oncle, chef de la maison de Francfort, lui a fait cadeau d'un million de fr. Ses bijoux sont estimés 200,000 fr.

ANGLETERRE.

Fonds publics. — Trois pour cent consol. 91 7/8.
Londres, le 21 juillet. — Depuis deux jours l'esprit public est tenu en agitation par une foule de bruits divers. Tantôt c'est une escadre russe qui est censée n'avoir d'autre destination que l'Islande, mais qui, en réalité, se rend à Cadix; tantôt c'est une grande flotte française qui, sous prétexte de manoeuvrer dans la Méditerranée, n'attend plus que la jonction des Russes pour cingler vers l'Amérique méridionale. Quoi qu'il en soit, il n'y eut jamais un accord plus parfait entre tous les cabinets de l'Europe, et nous y comprenons le nôtre. On n'aperçoit même pas sur l'horizon le plus léger nuage qui puisse faire craindre l'orage.

Quant à l'affaire de Portugal, elle s'arrangera très-certainement, sans mouvement et sans bruit. On peut regarder comme décidé qu'il ne sera point envoyé de troupes étrangères à Lisbonne. Tout ce qui pourrait arriver serait de renforcer notre station navale dans le Tage. Par cette conduite réservée, nous éviterons le reproche d'avoir agi en contradiction avec nos principes sur le droit d'intervention armée. (*The Courier.*)

— On lit dans le même journal l'article suivant :
« Avant de poursuivre notre examen de la situation actuelle de la république de Colombie, nous pouvons affirmer, d'après une excellente autorité que M. Hurtado, l'envoyé Colombien, a reçu du gouvernement français l'invitation très-amicale de se rendre à Paris, aussitôt que ses affaires le lui permettront, afin d'entrer en pourparler sur les moyens d'établir des relations d'amitié entre les deux gouvernemens. Cette nouvelle s'accorde parfaitement avec un autre fait, dont nous avons une parfaite assurance et que nous avons légèrement indiqué, il y a peu de jours, savoir que les vues du gouvernement français se rapprochaient beaucoup plus des nôtres, à l'égard de la politique présumée de la Sainte-Alliance. »

— Le *Sun* du 21 annonce qu'il a reçu deux courriers chargés d'importantes dépêches : l'un de Francfort, l'autre de Paris.

— Selon les dépêches de Francfort, le congrès des ministres au Johannisberg a décidé qu'il serait donné assistance à l'Espagne, pour l'aider à reconquérir ses colonies de l'Amérique méridionale. Le *Sun* est d'autant plus alarmé de cette décision qu'elle lui paraît expliquer l'apparition inattendue dans l'Océan d'une escadre Russe et d'une flotte Française.

— Quand aux nouvelles venant de Paris c'est que M. de Villèle est sur le point de donner sa démission. La position de ce ministre, dit-il n'est pas encore bien connue à Paris.

— M. le secrétaire-d'état Canning a donné lundi un grand dîner à Gloucester house. On romme parmi les convives qui y ont assisté le prince d'Esterhazy, le comte de Lieven, M. de Zea Bermudez, ministre d'Espagne; M. de Villa-Real, le comte et la comtesse Bathurst, etc.

— Il a été reçu hier des lettres de Gibraltar qui disent que les canonnières et bombardières qui étaient depuis quelque tems sur la rade, sont parties pour Alger, et qu'on présuait qu'immédiatement après leur arrivée, les opérations contre cette ville commenceraient.

— Cent quarante soldats de marine sont arrivés samedi der-

nier de Woolwich à Chatham, d'où ils iront à Plymouth avec un détachement pareil de la division de Chatham, et s'embarqueront pour aller rejoindre notre escadre dans le Tage.

— Il y a eu aujourd'hui une amélioration marquée dans tous les fonds étrangers.

— Les lettres de Cadix du 2 juillet ne font mention d'aucuns préparatifs d'une expédition destinée pour l'Amérique méridionale.

— Un nouveau paquebot à vapeur, appartenant à la compagnie de Rotterdam, a été lancé le 19 de ce mois du chantier de MM. Wigram et Green, à Blackwal en Angleterre, et il a reçu le nom de *la reine des Pays-Bas*. Il sera employé entre Londres et Rotterdam, conjointement avec *le roi des Pays-Bas*, autre paquebot à vapeur appartenant à la même compagnie.

— Il résulte d'un rapport fait au parlement que l'Angleterre possède 24,540 bâtimens de commerce, jaugeant ensemble 2,506,760 tonneaux, et qui emploient 163,474 marins. Les forces militaires de l'empire britannique, en tems de paix, sont de 220,000 hommes, sa marine compte 400 bâtimens de guerre et de transport, et 23,000 marins. Le revenu, en tems de paix, est de près de 90 millions, la dépense de 77 millions, les exportations s'élèvent à 52 millions, et les importations à 44 millions.

— Les ventes publiques de livres ont été extraordinairement productives cette année. Le seul libraire Evans en a vendu pour la somme de 50,000 livres sterling.

— Il a été reçu hier des dépêches du major Chisholm, qui commande au cap Coast. Elles vont jusqu'à la date du 12 mai, et portent que les Ashantées s'étaient avancés jusqu'aux jardins, qui sont à quatre milles seulement du cap Coast-Castle, mais qu'on ne craignait nullement une attaque de leur part, et qu'au contraire on rassemblait des troupes, et qu'aussitôt qu'il en aurait été réuni un nombre suffisant, on devait leur livrer une bataille. On attendait l'arrivée du colonel Sutherland, qui amenait des renforts de Sierra-Leone. La nouvelle artillerie, qui était arrivée le 19 mars, était montée aux batteries. Pour protéger le lieu de débarquement, il a été construit un mur très-épais qui se prolonge depuis l'un des bastions du château dans la mer, et qui est défendu par plusieurs pièces de neuf.

— Le roi et la reine des îles Sandwich qui viennent de mourir à Londres, étaient souverains des îles Owhyhie, Mowie, Wahon, Morotoi, Renai et Tahourawa.

Taméhaméha II, fils et successeur du grand Taméhaméha, prince comparable par son génie à Pierre-le-Grand, en conservant le trône de son père, n'avait hérité ni de son habileté, ni de son audace. Maître de plusieurs îles indépendantes, son autorité, à la mort de Taméhaméha Ier., s'était trouvée ébranlée par les prétentions des principaux chefs, qui ne supportaient qu'avec peine le joug qu'un prince ambitieux leur avait imposé. Déjà, à l'époque où M. le capitaine Freycinet visita ces parages pendant son voyage autour du monde, dont la publication a lieu en ce moment, Taméhaméha II, éprouvait les plus grandes craintes sur la tranquillité de ses états.

Il paraît que son voyage en Angleterre avec la reine Tamahamarou, sa femme favorite, n'avait pour objet que de réclamer les secours dont il jugeait avoir besoin pour soutenir son autorité; mais en cela encore ses conceptions avaient été mal dirigées, les Anglais, depuis long-tems, ne s'occupant plus guère de ces îles, qui fixent plus particulièrement les regards des Anglo-Américains et des Russes. On ne peut au reste que gémir sur le sort de ces deux insulaires, morts, à ce qu'il paraît, de l'impression trop vive qu'ils ont reçue d'une atmosphère froide et humide, et probablement aussi du peu de soin qu'ils ont pris pour s'en préserver pendant leur longue traversée.

Tamahamarou était à la fois la sœur et l'une des femmes du roi. Elle avait environ dix-sept ans lorsque l'expédition du capitaine Freycinet relâcha à l'île Owhyhie. Sa taille était alors de cinq pieds six pouces; elle avait les yeux noirs, le nez un peu gros, les lèvres saillantes et de belles dents, les cheveux longs, noirs et plats, et une légère marque de tatouage sur la joue gauche. En général, sa figure n'était point désagréable, et son caractère paraissait doux et affectueux. A la mort de Taméhaméha Ier., le roi et la reine n'avaient pas jugé à propos de se conformer à l'usage généralement adopté dans leur archipel, de se casser une ou plusieurs dents. Au reste, on vient de lithographier les portraits de ces chefs des Sandwichiens, qui naguère étaient antropophages, et dont le capitaine Cook fut la victime.

— Les journaux anglais contiennent les détails d'un assassinat horrible commis par le fanatisme joint, à ce qu'il paraît, à un dérangement mental. Voici ce qu'en dit le *Wexford Herald*:

« On avait appris depuis plusieurs jours, par des annonces écrites et distribuées dans les campagnes, que le révérend John Carroll, curé catholique du village de Ballymone, devait opérer un miracle tel jour. Il se rendit en effet ce jour-là chez un nommé Néal qui était au lit, souffrant d'une apoplexie. Le prêtre, dès son arrivée, déclara le patient possédé du diable, et se mit aussitôt à sauter sur lui à pieds joints, en disant aux personnes présentes qu'elles devaient exhorter le malade à prier, afin qu'il fut délivré du démon. L'effet des tourmens qu'il fit souffrir au malheureux était tel, qu'une femme, l'une des spectatrices, tomba dans des convulsions à la vue de cette scène horrible. Le prêtre, voyant tomber cette malheureuse, sauta à bas du corps de Néal et saisit la femme avec fureur, alléguant qu'elle était remplie de démons. Il appelait en même tems Jésus-Christ à son aide afin de l'aider à la délivrer. Il foula aux pieds le corps de la malheureuse, lui cassa plusieurs côtes et la laissa pour morte, en disant qu'il allait enterrer les esprits infernaux dont il l'avait délivrée. Le sang remplissait la gorge de la victime, et quelques-uns des fanatiques misérables, témoins de ces horreurs, assuraient qu'ils avaient vu les diables sortir de sa bouche. Le prêtre

s'éloigna jusqu'à un pont situé à près de 400 pas de l'endroit de l'opération, et revint ensuite en s'écriant qu'il avait enterré ces reptiles de l'enfer. Il se rendit, après cela, dans une autre maison; où il frappa une femme à la tête avec tant de violence qu'elle en perdit presque la parole. Il se rendit ensuite (tousjours accompagné de plus de 200 individus) dans une maison où il trouva dans un lit un enfant âgé à peu près de 4 ans, qui se mit à crier en voyant entrer tant de monde dans la chambre. Le prêtre consulta aussitôt son bréviaire, et affirma qu'il y avait aussi un diable dans l'enfant, et recommença à sauter sur l'enfant comme il avait fait sur Néal. Le père du petit entra dans la chambre, et en le voyant il s'écria: « O papa, sauve-moi! » ce que le père voulut faire, lorsqu'il fut arrêté par les misérables qui accompagnaient le maniaque. La mère de l'enfant ne fit aucun effort pour venir à son secours; elle resta tranquille spectatrice de la scène, fermement convaincue de ce que le prêtre avait dit, et croyant qu'il faisait un miracle pour le délivrer du démon. Le maniaque dit alors à la mère de lui apporter une cuvette avec de l'eau et du sel, ce qu'elle fit aussitôt. Pendant ce tems-là, l'enfant resta sans connaissance et saignait de tous ses membres. Lorsque l'on eut apporté la cuvette le prêtre la vida sur le malheureux et voyant l'eau se mêler au sang il se mit à crier aux spectateurs: « Voyez un miracle: j'ai changé l'eau en sang! » Le bord de la cuvette, tandis qu'il la renversait était tombé sur le cou de l'enfant que la violence du choc avait tué. Il partit alors pour Wexford en ordonnant aux parens de ne laisser personne entrer dans la chambre jusqu'à son retour. Ceux-ci, aussi fanatiques que lui, observèrent religieusement ses ordres et attendirent son retour avec impatience. Le lendemain la sœur du prêtre vint leur dire de ne pas être inquiet, que leur enfant serait tout-à-fait guéri lors du retour de son frère ».

FRANCE.

Paris, le 23 juillet. — On avait d'avance annoncé que M. de Chateaubriand devait prononcer aujourd'hui, à la chambre des pairs, sur les crédits supplémentaires, un discours destiné à produire une grande sensation. Toutes les trompettes de la Renommée étaient prêtes pour porter au loin la philippique parlementaire de l'ex-ministre; qu'est-il arrivé? M. de Chateaubriand a renoncé à la parole, et la loi a été adoptée après l'audition d'un seul orateur. Ainsi le noble pair, qui s'était constitué l'Atlas de la contre-opposition, a gardé le silence dans une occasion qu'il aurait pu rendre solennelle, et la montagne en travail n'a pas même enfanté une souris. (Constitutionnel).

— *L'Echo du Midi*, feuille de Toulouse, annonce que le 16 Français acquittés par la cour d'assises, ont reçu l'ordre de quitter la ville dans un délai fixé, et que leurs passeports leur ont été remis pour qu'ils obéissent à cette injonction.

— On s'apercevait depuis quelque tems qu'il circulait à Paris des pièces de 5 fr. fausses. L'autorité a fait des recherches actives qui ont procuré l'arrestation de deux individus prévenus d'avoir fabriqué et mis en circulation ces pièces fausses.

— Une question de divorce et de statuts personnels, s'est présentée hier devant la première chambre du tribunal de première instance. Il ne s'agit pas de décider si un nouveau mariage pouvait être permis à des époux divorcés; la difficulté se complique de la circonstance que la personne divorcée qui veut se marier est étrangère, et que la dissolution du premier bien a été prononcée postérieurement à la loi abolitive du divorce.

Le tribunal a remis la cause à samedi 15 juillet, pour prononcer sa décision.

— Dans la séance du 23, la chambre des pairs a adopté à l'unanimité, moins 8 voix, le projet de loi relatif aux crédits supplémentaires.

— La chambre des députés, dans la séance du 23, a entendu un rapport sur diverses pétitions, et un éloge de feu M. Maine de Biran. Elle ne s'est occupée d'aucun objet d'intérêt majeur.

BOURSE du 21 juillet. — 5 p. 0/0 consol. — Jouiss. du 22 mars 98 fr. 60 c. — Act. de la Banque 1850 fr.

Du 22. — 5 p. 0/0 consol. — Jouiss. du 22 mars, 98 fr. 40 c. — Act. de la Banque, 1850 fr.

Du 23. — 5 p. 0/0 consol. Jouissance du 22 mars 98 fr. 60. — Act. de la Banque 1850 fr.

INTÉRIEUR.

LIÈGE, LE 27 JUILLET.

Voici quelques détails sur les dégâts résultans de l'affreux orage qui a éclaté, le 8 de ce mois dans le duché de Luxembourg.

Non-seulement la plupart des maisons et édifices publics ont été mis à découvert; mais les récoltes ont été détruites, les arbres déracinés et la terre bouleversée en plusieurs endroits. Les clochers des églises de Crouchten et de Nomerren ont été renversés. Le territoire de ces communes, de Schrandvillers et des Globants ne présentent plus qu'un vaste champ de destruction. Des grêlons, de la grosseur d'une balle de fusil, étaient encore amoncelés le lendemain dans certains endroits

à la hauteur de deux pieds. Les cultivateurs dans ces malheureux cantons sont obligés de se défaire de leurs bestiaux faute de pouvoir les nourrir. Les mairies de Bissen, Laroquette, Heffenich, Diekirch, Waldbillig, Medernach et Railand, ne sont pas moins à plaindre.

La députation des états du grand-duché s'est à l'instant occupée de faire reconnaître et apprécier les dégâts, et en attendant le résultat de cette mesure, elle a ordonné qu'une collecte générale soit faite dans le grand-duché pour subvenir aux premiers besoins des malheureuses victimes de ce désastre. Le terrain ravagé s'étend à plus de dix lieues de longueur sur une de largeur.

— Deux machines à filer perfectionnées ont été récemment introduites aux États-Unis, l'une inventée par M. Wilkes Hyde, est appelée le *fleur vertical*, et l'on dit que par son moyen une jeune fille peut filer autant de coton en un jour qu'aucune autre personne pourrait en filer en quatre avec d'autres machines; l'autre, qui est de l'invention de M. Gilber, rend le filage, même des laines les plus fines, tellement facile que la dépense est réduite à un centime par livre. Tels sont du moins les renseignements que donne le journal anglais intitulé *Mechanics Magazine*.

— L'*Oriflamme*, journal ultra, qui, après s'être vendu au ministère, avait disparu pendant quelque temps, vient encore de se déployer, mais dans une dimension modeste. Elle est in-8°; elle paraît une fois par semaine, et protège les sciences, les arts, l'histoire, les doctrines religieuses et monarchiques. Cependant elle a pour devise: *Guerre aux Doctrines*.

— Comme celle de Moïse, comme celle de Mahomet, la législation de Lycurgue a imprimé aux mœurs du peuple, pour lequel elle a été faite, un caractère indélébile. Chez les Mainotes, descendants des anciens Spartiates, le vol est encore un acte honorable. Un voyageur anglais, ayant obtenu l'hospitalité dans la demeure d'un de ces montagnards, se servit à souper d'un nécessaire qui renfermait quelques couverts d'argent. A la vue de ces objets, une vieille se mit à pleurer. Sur quoi le voyageur payant conjurée de lui dire le sujet de ses larmes; hélas! mon bon Monsieur, lui répondit-elle, je pleure de ce que mon fils n'est pas ici pour voler d'aussi belles choses.

— Rossini vient d'essayer un nouveau désagrément à l'Opéra de Londres. L'affiche annonçait qu'il conduirait mardi dernier, en personne, une représentation de sa *Sémiramis*. Le public, mécontent de ne pas le voir au piano au moment où l'ouverture allait commencer, devint tout-à-fait furieux, quand il reconnut que cette ouverture était celle de la *Donna del Lago*. Les sifflets imposèrent bientôt silence à l'orchestre. On vint annoncer que Mme. Pasta était malade, et qu'on ne savait où trouver Rossini.

On ne sait comment aurait fini le tumulte, sans l'apparition de Mme. Debeignis, qui est la favorite du peuple anglais. Elle se mit les doigts dans les oreilles pour exprimer que le bruit l'incommodait, et les galans spectateurs, loin de se formaliser de cette gentillesse, la couvrirent d'applaudissemens.

— MM. Baudouin frères et Galignany, à Paris, font imprimer en ce moment la *Correspondance de lord Byron avec sa mère et ses amis*. Cet ouvrage, qui doit exciter un si vif intérêt, pourra, dit-on, remplacer les Mémoires qu'avait laissés le noble lord, et qui ont été détruits par sa famille et Thomas Moore.

— Lord Stanhope vient de faire insérer dans les journaux anglais une lettre à M. Bowring. Cette lettre est un véritable mémoire sur l'état de la Grèce. Toutes les assertions du colonel sont appuyées de pièces justificatives. Le ton sage et modéré qui règne dans cet écrit, la franchise avec laquelle y sont exposés les motifs d'espoir ou d'alarme, sont autant de garants de la confiance qu'elle mérite.

Les Grecs de la classe du peuple, dit lord Stanhope, sont exempts des vices qui se font trop souvent remarquer parmi les Grecs des hautes classes. L'avarice, l'amour de l'argent et du butin sont leurs principaux défauts, et ils en ont contracté l'habitude dans la vie errante qu'ils ont été obligés de mener dans les montagnes en cherchant à échapper à la tyrannie des Turcs. L'agriculture est très-négligée, le commerce nul, le crédit très-faible.

La nation peut être considérée comme partagée en trois partis politiques: le premier est celui des généraux qui sont fort amis du pouvoir; cette disposition les porte naturellement vers les idées démocratiques, car ils voient bien que le gouvernement d'un seul leur enlèverait une partie de leurs avantages; le second parti est celui des notables ou primats; ils sont animés des mêmes principes que les généraux; enfin, le troisième parti, qu'on peut appeler le parti national, est celui qui se compose des paysans, des populations des villes, des marchands, d'un grand nombre d'habitans des îles, et de la plupart des hommes qui cultivent les lettres. Quand l'invasion est prochaine, ce parti se rapproche du parti militaire; quand elle s'éloigne, il se soulève contre ses extorsions. Ce dernier parti se fortifie beaucoup.

La marine grecque est composée en grande partie de bricks marchands d'Hydra, Spezzia et Ipsara; elle est d'environ 80 bâtimens. Les marins grecs sont habiles et braves. Leurs flottes ne pourraient peut-être pas lutter contre celle des Turcs en bataille réglée, mais dans le genre de guerre qu'ils ont adoptée, ils ont obtenu un avantage décidé. Si, outre ses forces actuelles, la marine grecque avait 4 bonnes frégates, 3 ou 4 bâtimens à vapeur, et des corsaires, elle serait en état de résister à presque toutes les puissances maritimes. Les troupes de terre sont mieux disciplinées qu'au commencement de la révolution, peut-être sont-elles moins animées par l'amour de la liberté et de la religion. Le soldat grec peut faire de longues marches, vivre en plein air, souffrir les privations sans perdre de son énergie. Chacun est rempli de la plus grande confiance dans le succès des armes nationales, et n'admet pas même la possibilité que la Grèce puisse rentrer désormais sous la domination des

Turcs. Malgré les dissensions intestines qui ont trop long-tems paralysé les forces des insurgés chrétiens, l'ascendant qu'ils prennent chaque jour sur leurs barbares oppresseurs ne peut se contester, puisqu'il est démontré par des succès manifestes. Les Turcs ont pénétré, il y a deux ans, jusqu'à Argos, et les voila rejetés maintenant au-delà des Thermopyles, qu'ils ne repasseront plus. Le triomphe infaillible des Grecs portera le dernier coup au colosse ottoman, qui déjà menace ruine de toutes parts.

Huy, le 25 juillet 1824.

Monsieur le Rédacteur,

Une indisposition, une absence, ou, si vous l'aimez mieux, le défaut de tems m'a empêché, jusqu'à présent, de vous donner sur Huy les renseignements qui constatent les nombreuses améliorations dont cette ville est l'objet depuis vingt-cinq ans. Je viens continuer ma petite statistique morale, et pour réparer le tems perdu, j'entre en matière sans préambule.

Vous saurez, Monsieur, que nous possédons maintenant une jolie salle de spectacle. Elle nous coûte au moins 5 à 6000 f. et peut, dans les grandes occasions, contenir 250 personnes. Sept belles loges sont prêtes à recevoir les notabilités du lieu. On a placé dernièrement une toile où le décorateur, dans un touchant accès de patriotisme, a fait figurer la citadelle, l'église primaire et notre beau pont. On assure que deux honorables citoyens, en possession, depuis vingt ans, de s'y promener, chaque jour, pendant deux heures, ont réclamé contre l'oubli qu'on a fait d'eux. Ils prétendent qu'ils sont devenus, par prescription, partie intégrante de ce monument et qu'on ne peut pas plus les en détacher qu'on ne pourrait séparer la statue d'Henri IV du pont neuf. On pense qu'il fera fait droit à leur requête, et que leurs honorables effigies seront offertes, avec les autres beautés du lieu, à l'admiration des spectateurs.

Si du spectacle je passe à la musique de salon, j'y trouve encore un perfectionnement notable. Il me souvient de l'époque où quelques mauvaises épinettes faisaient les frais de nos soirées. Il n'y a guère plus de quinze ans qu'un amateur reçut ici le premier piano qu'on y ait vu. On décrirait difficilement l'effet que ce nouveau chef-d'œuvre produisit à Huy. Je doute que le *componium* ait, à ce point, attiré la foule parisienne et excité une aussi vive sensation. Aujourd'hui, Monsieur, quarante, au moins, de ces instrumens, sortis des ateliers de Pedzold, Erard, Lavry etc. résonnent sous les doigts agiles et délicats de nos belles.

D'autres progrès attestent l'esprit de perfectionnement qui préside à nos institutions et à nos mœurs. Croiriez vous, Monsieur, qu'il y a environ vingt ans, avant les faciles communications établies entre votre ville et la nôtre, nous étions, sous le rapport des modes, à cent lieues de vous. Ce fut vers 1806 et 1807 que les premières innovations en ce genre se firent remarquer. Ici comme ailleurs elles éprouvèrent une très-vive opposition et ne triomphèrent que par un acte vraiment héroïque. Un jeune homme, dégoûté des tailleurs de Huy, excité par la réputation d'un homme, que la coupe élégante de ses habits, rendait célèbre chez vous, prit son essor vers Liège et jura solennellement qu'il n'en reviendrait qu'habillé de pied en cap, par les mains de l'artiste en réputation. Les demi-mesures échouèrent d'ordinaire, mais les résolutions énergiques plaisent, surtout aux femmes. Aussi la foule ne manqua-t-elle point de se rendre à l'arrivée de la barque, le jour désigné pour le retour du jeune *Fashionable*, qui, dans un costume à l'élégance duquel nos yeux n'étaient point faits alors, fut accueilli avec enthousiasme et reconduit chez lui comme en triomphe. Une si glorieuse ovation excita l'émulation au plus haut degré et ne tarda pas à nous affranchir d'une dépendance étrangère. Aujourd'hui nos tailleurs rivalisent de goût et d'habileté avec les vôtres; il est à ma connaissance que les plus renommés reçoivent le journal des modes, et nos élégans ne le cèdent point à leurs voisins.

Ne croyez pas, Monsieur, que je donne carrière à mon imagination. Dans ma première lettre comme dans celle-ci, j'aurais pu, à l'instar de Mde. de Genlis, accumuler sous mes ailes l'épithète *historique*. J'en appelle à la véracité de mes compatriotes. Rien de tout cela d'ailleurs ne vaut la peine d'être inventé.

Mais c'est surtout par l'état de la littérature et les progrès de la poésie lyrique que l'esprit de perfectionnement se déploie, à grands traits, chez nous. Vous savez, Monsieur, qu'à Huy comme à Liège, on a installé la nouvelle régence dans le cours de cette année, mais peut-être ignorez-vous que cette solennité a fait éclore des couplets... oh! pour des couplets, je défie qu'on nous ait égalés. Voici un échantillon de ceux qu'on attribue à un de nos poètes, dont la muse n'est jamais restée muette dans les grandes circonstances, et sait emprunter toutes les formes, depuis l'humble chronogramme jusqu'à la chanson. J'ai le bonheur de conserver un des exemplaires imprimés qu'on a fait distribuer *gratis*, attendu qu'ils sont *impayables*:

- « Des Hutois la FAMILLE
- « BRILLE d'un commun essort,
- « O Huy! ma bonne VILLE,
- « Qu'il est juste ton transport!
- « Qui, ton ivresse est complète,
- « On s'y connaît à tes chants.
- « Pour faire aujourd'hui la fête,
- « La fête des bonnes gens. »

Arrêtons-nous un instant pour admirer.
Un essor qui brille ! c'est neuf j'espère. Notre chansonnier ne se traîne pas dans les chemins battus, et puis, avec cette licence poétique, permise aux grands-maîtres, il met un *t* à essor pour mieux rimer avec transport. Dites ensuite qu'une rime n'est pas riche avec ce superflu !

Quelle harmonie dans ce vers :

« Qu'il est juste ton transport ! »

Que j'aime *te ton tran* !!! Et dans celui-ci :

« On s'y connaît à tes chants. »

Naît, ta, tes ! C'est bien ; mais voici qui est mieux encore à mon avis :

« Pour célébrer la louange
» De nos CHÉRIS CONSEILLERS,
» Il faudrait être un ange
» Ou deux anges INSPIRÉS. »

Nos *chérissés* conseillers ! comme c'est doux et tendre ! Parlerait-t-on autrement de sa maîtresse ? Heureux conseillers qui êtes si chérissés !

« Il faudrait être un ange ou deux anges. »

Notre poète, qui n'est pas un *ange*, mais qui a de l'esprit comme un *diable*, a pourtant chanté les chérissés conseillers dans six couplets de la même force.

Vous aurez remarqué, sans doute, Monsieur, la richesse de ces rimes : *Conseillers, inspirés*.

Je ne puis résister au désir de faire encore une citation :

« Magistrat qu'on révère,
» Tu n'es point à ton début,
» La justice sévère,
» Décerne notre tribut, etc. »

Tu n'es point à ton... Que dites-vous de ce vers ? Ici les avis sont partagés, il y a véritablement secte : les uns tiennent pour *te ton tran* ; d'autres pour *naît à tes* ; quelques-uns penchent pour *point à ton*. Au reste, tous les suffrages se réunissent pour faire au poète l'application de l'éloge que Chénier adressait à Lemière :

« Ah ! que ton Tell avant-hier me charma !
» J'aime ton ton pompeux et ta rare harmonie, etc. »

C'est à regret que je borne ici mes citations. Les proportions d'un journal m'y condamnent. Un jour peut-être je reviendrai sur les productions de notre poète-chansonnier dont je possède de très beaux vers en l'honneur d'un général prussien.

Ce n'est là, Monsieur, qu'une faible partie de nos améliorations. Votre feuille manquerait plutôt à mon sujet que mon sujet à votre feuille. Toutefois la matière est délicate : croiriez-vous que votre complaisance à accueillir ma première lettre a manqué de vous coûter cher ? On a mis en question si Mathieu Laensbergh, proscrit naguère, comme prophète, par MM. de Corbière et de Villèle ne le serait pas ici comme journaliste. Heureusement il en est maintenant chez nous comme à la chambre des pairs, les proscripteurs n'y disposent plus des majorités. Les gens qui savent accueillir une plaisanterie, se prêter à un badinage inoffensif, pénétrer dans le véritable esprit d'une bluette ; les gens qui sentent qu'une attaque sérieuse contre les hutois par un hutois ne serait pas seulement une brutale inconvenance, mais encore une sottise intolérable, ces hommes, aussi éclairés, aussi indulgents que gais, ont lu ma lettre, en ont ri, et se sont moqués de ceux qui s'en fâchaient, en prenant ma défense.

C'est à vous, mes chers compatriotes, que je m'adresse en terminant. Personne ne vous estime plus sincèrement que moi. Je sais qu'on trouve parmi vous autant d'instruction, de véritable esprit, de franche loyauté, d'industrie et de probité commerciale que partout ailleurs. Un magistrat intègre et libéral ne perd assurément aucun de ses droits à l'estime publique pour avoir inspiré des couplets dont on s'est un peu égayé. Malgré notre petite salle et le goût un peu trop patriotique de notre décorateur, j'ai vingt fois été témoin de votre amour éclairé des beaux arts ; vingt fois je vous ai vu quitter notre paisible cité pour courir admirer les grands artistes qui ont visité Liège. Je vous ai vus saisir, avec la justesse d'un esprit délicat, d'une sensibilité éclairée, toutes les nuances du talent de l'immortel tragédien et de l'actrice célèbre qui sont l'honneur de la scène française. Parlerai-je de cet art aimable, qui exerce un si puissant empire sur l'âme et sur les mœurs, de la musique ? Où le cultive-t-on avec plus d'émulation et plus de goût ? Qui a produit le *Ansiaux*, les *Gaillard*, les *Wanson*, les *Wéry* ? Tout cela, mes chers compatriotes, je le sens vivement, j'en suis fier, et je ne crains pas de m'en vanter.

Vous m'avez donc bien compris quand, au lieu de calomnier mes intentions, vous n'avez vu, dans ma première lettre qu'un badinage dont on pourrait trouver les éléments à Liège comme à Hay, sans que cela prouvât rien contre l'une ni l'autre de ces villes. Il n'y a pas dans le monde une capitale plus éclairée que Paris. En est-il qui offre à la plume de l'observateur plus de contrastes, de traits plaisans, d'anecdotes comiques

à recueillir ? Qui a jamais eu l'idée d'en argumenter contre la population en masse ? Soyons sans inquiétude, personne n'est assez injuste pour nous juger d'après les vers du poète chansonnier. Je suis, etc. *Laensbergh*

VILLE DE LIÈGE.

TAXES MUNICIPALES.

Nous GUILLAUME, par la grâce de Dieu, Roi des Pays-Bas, Prince d'Orange-Nassau, Grand-Duc de Luxembourg, etc.

Sur le rapport de notre ministre de l'intérieur, de l'instruction publique et du waterstaat du 15 du courant, n° 42, par lequel il transmet une délibération prise par la régence de la ville de Liège le 3 mai dernier, et qui lui a été adressée par la députation des états de la province avec son avis favorable, en vertu de laquelle il est accordé au commerce de la ville l'entrepôt fictif pour les diverses sortes d'huiles qui sont assujetties par le tarif approuvé par notre arrêté du 20 juin 1823, n° 87, à une taxe municipale de fl. 1-50 par baril.

Avons trouvé bon et entendu d'approuver la délibération de la régence de la ville de Liège, mentionnée ci-dessus et annexée au présent arrêté.

Notre ministre précité est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont il sera donné connaissance à notre conseiller d'état, administrateur des contributions directes, droits d'entrée et de sortie et des accises.

Loo, le 22 juin 1824.

Signé : WILLEM, etc.

Pour copie conforme, le greffier des états de la province de Liège, chevalier de l'ordre du Lion Belgique, signé : BRANDES.

Certifié conforme,

le secrétaire de la régence, SOLEURE.

VILLE DE LIÈGE.

Extrait du registre aux délibérations du conseil de régence, séance du 8 mai 1824.

Présens nobles et honorables Seigneurs,

Chevalier de Melotte d'Envoz, bourgmestre, Chevalier de Bex, Rouvroy Xhaffaire, Beaujean, échevins, Dayeneux, de Beghein, Deprez, Burd, Desloen, Degrady, Terwangne, Richard, Bellefroid, de Copis, Plateau et Francotte, conseillers.

Les bourgmestre, échevins et conseil de régence, vu la réclamation des négocians de cette ville, adressée à la chambre de commerce et des fabriques et renvoyée par elle avec son avis, tendante à ce que la faveur de l'entrepôt à domicile dont jouit le commerce des vins, et eaux-de-vie, soit étendue à celui des huiles ;

Considérant qu'à défaut de cette faculté, le commerce doit payer le droit des taxes municipales, sur toutes les huiles importées sans en obtenir la décharge à la sortie et qu'ainsi il ne peut soutenir à l'extérieur, la concurrence avec les villes et communes environnantes.

Désirant encourager cette branche de commerce et lui rendre toute l'activité dont elle a besoin ; mais que pour obvier à la trop grande quantité d'entrepôts, il convient de les assujettir aux mêmes règles et conditions que les entrepôts de boissons.

ARRÊTENT que l'entrepôt fictif ou à domicile sera accordé pour les huiles tarifées à fl. 1-50 cents par baril sous les conditions suivantes :

1. Les entrepôts devront se conformer à toutes les dispositions du règlement approuvé par arrêté royal du 20 juin 1823 relativement à l'entrepôt à domicile et à la réexportation.

2. La quantité qu'ils auront justifié d'avoir en tout tems dans leur entrepôt, est fixée à quarante barils d'huile au moins, lorsque l'entrepôt sera réduit à une quantité moindre, les droits seront acquittés et payés à la ville.

3. Ils ne pourront exporter une quantité moindre d'un baril et en un seul vaisseau.

4. Sont également applicables aux entrepôts d'huile, toutes les dispositions du règlement susdaté, relatives aux visites, recensements, vérifications et aux quantités pour les manquans excédens cinq barils et autres contraventions constatées.

Le bourgmestre, signé : Chevalier de MELOTTE d'ENVOZ.

Pour copie conforme, le secrétaire de la régence, signé : SOLEURE.

Approuvé par arrêté de Sa Majesté du 22 juin 1824, n. 19.

A moi connu, le secrétaire d'état, signé : Lh. ELLAS SCHONEL.

Pour copie conforme, le secrétaire général au ministère de l'intérieur,

l'instruction publique et du waterstaat, signé : VONEKEBAUCHE.

Pour copie conforme, le greffier des états, chevalier de l'ordre du Lion Belgique, signé : BRANDES.

Certifié conforme, le secrétaire de la régence, SOLEURE.

PRIX DES GRAINS. — Du 16 juillet.

La rasière de froment,	fl. 4 25
Idem de seigle,	» 2 48.

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE. — Du 24 juillet.

Naissances : 4 garçons, 3 filles.

Décès : 4 filles, 2 femmes ; savoir :

Marie-Josephe Donnay, âgée de 68 ans, sans prof., rue faub. Ste. Marguerite, n. 407.

Marie-Josephe Thomas, âgée de 39 ans, sans prof. rue Neuvice, n. 98.

Du 26 juillet.

Naissances : 2 garçons, 8 filles.

Décès : 1 homme ; savoir :

Hubert Corbusier, âgé de 52 ans, ouvrier serrurier, rue derrière St. Pholien, n. 330, veuf de Marie-Anne Simon.

Le prix de l'abonnement est de 10 francs par trimestre pour Liège, et de 11-50 franco, pour les autres villes du Royaume.

Les bureaux du journal sont rue Souverain-Pont, n. 320.

et chez les dames Mahoux et De Sartorius, maison joignant.

On s'abonne à Bruxelles chez Berthot, libraire, Marché au Bois, et chez tous les directeurs des postes.